

2014 une année contrastée pour la cause du peuple palestinien. Côté pile la perpétuation des atrocités israéliennes. Côté face les timides avancées au niveau des Etats Européens et à l'ONU.

Nous ne pouvons oublier les 2.148 morts à Gaza ainsi que les 20.000 blessés lors de l'attaque criminelle de l'armée israélienne cet été, immédiatement suivie de la poursuite de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem Est pendant que le blocus de Gaza perdure, ainsi que les nouvelles mesures d'apartheid touchant les travailleurs palestiniens se rendant ou revenant d'Israël ou de Jérusalem Est pour leur travail.

Côté face, à partir du mois d'octobre, les diverses résolutions votées par de nombreux parlements et sénats de divers pays européens dont la France demandant à leurs gouvernements de reconnaître l'Etat de Palestine. Fin décembre ce fut, portée par la Jordanie, la résolution proposée à l'ONU afin de mettre un terme en 2017 à la colonisation israélienne, ce qui permettait ainsi la mise en œuvre du processus de reconnaissance de l'Etat palestinien. Malheureusement sous la pression des Etats-Unis le vote fut négatif à une voix près (8 au lieu des 9 requis), malgré le vote favorable de l'Etat français à saluer.

Plus réconfortant l'ONU vient, le 07 janvier dernier, d'accepter la demande d'adhésion à la Cour Pénale Internationale présentée par l'Autorité palestinienne.

Ces éléments nouveaux peuvent en effet mettre plus de pression sur le gouvernement israélien afin de le ramener à un peu d'humanité.

Les demandes du peuple palestinien sont claires :

- mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens et à la politique de colonisation israélienne,
- lever le blocus de Gaza,
- démanteler le mur,
- permettre le retour des réfugiés palestiniens,
- accorder une citoyenneté entière aux Palestiniens d'Israël.

L'application du droit international en la matière est donc indispensable pour atteindre ces objectifs.

Dans ce but, Palestine 33 participe à la campagne « BDS » qui constitue aujourd'hui un des moyens de pression conjoint sur Israël, l'UE et le gouvernement français : **Boycott** des produits israéliens et en particulier ceux issus des colonies, **Désinvestissement** dans les entreprises qui collaborent à la politique israélienne et **Sanctions** vis-à-vis de l'Etat israélien. Nous organisons des actions concrètes en Gironde, en partenariat avec d'autres mouvements. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas.

Palestine33, depuis sa création, mène le combat du droit autour de deux axes forts :

- **l'explication et l'action politique**: manifestations, conférences, interventions auprès des élus et des mouvements politiques, édition du bulletin (5 par an), projections – débats, vente d'artisanat et de produits palestiniens sur nos stands ...
- **la mise en œuvre d'actions de solidarité** concrètes et morales au peuple palestinien.

Toutes nos opérations de solidarité sont montées en partenariat direct avec des associations palestiniennes. Pour l'année 2015, afin de les réaliser, Palestine 33 a besoin de moyens, tant financiers qu'humains.

Notre Conseil d'Administration **s'est engagé depuis toujours à reverser l'intégralité des dons reçus** pour les opérations de solidarité en direction des Palestiniens: un compte rendu exhaustif de chaque action est envoyé aux donateurs ainsi qu'un reçu fiscal.

SOUTENEZ LES : FAITES UN DON

Pour défendre le Droit et la Justice, pour dire non à la colonisation et à l'apartheid israélien, pour partager directement ce combat, rejoignez notre association et participez à ses actions.

ADHÉREZ MAINTENANT À PALESTINE 33, GROUPE LOCAL AFPS

Palestine 33 – 27 rue de Belgique – 33800 – Bordeaux

Courriel : palestine33@laposte.net - Site internet : <http://www.palestine33.free.fr>

Adhésions - Abonnements – 2015

➤ **Adhésion Abonnement à Palestine 33 groupe local AFPS**

Revenu mensuel	Cotisation
moins de 500€	10 €
500 à 1000€	35€
1000 à 1500€	50€
1500 à 2000€	65€
2000 à 2500€	80€
2500 à 3000€	95€
3000 à 3500€	110€
Plus de 3500€	130€

Le tableau est donné à titre indicatif.

Cette cotisation permet de recevoir le bulletin de Palestine 33 (5 N°/an) +France Palestine Solidarité (4 N°/an) + la lettre hebdo de l'AFPS.

➤ **Abonnement seul à notre journal Palestine 33 : 15 €**

DONS 2015

➤ ***Je soutiens les actions de solidarité de Palestine 33***

- *Formation continue des travailleuses de la santé Gaza,*
- *Parrainage d'enfants de la Bande de Gaza,*
- *Aide au PARC - Palestinian agricultural relief comettee de Gaza,*
- *Aide au Centre de la Paix de Gaza,*
- *Bibliobus des Palestiniens du Naqab (Néguev),*
- *Aide au Centre social de Doha (Bethléem),*
- *Association droits humains Al Qarara Gaza*

➤ ***Je soutiens les initiatives de Palestine 33 (tracts, venue de conférencier...)***

Coupon à nous renvoyer après l'avoir rempli accompagné de votre chèque.

- **Nom et Prénom**
.....
- **Adresse**.....
...
- **Téléphone :** **Année de naissance :**
- **Courriel (indispensable pour recevoir nos infos)**.....
- **Adhésion**.....€
- **Abonnement seul**.....€
- **Dons**.....€

Un reçu pour déduction fiscale vous sera adressé début 2016

Renvoyer ce formulaire accompagné du chèque à ordre de (Palestine 33) :

Palestine 33 – 27 rue de Belgique – 33800 – Bordeaux